

Burundi : vers l'introduction des BIC pour améliorer le climat des affaires

@rib News, 25/03/2016 â€“ Source Xinhua Le Burundi se prÃ©pare pour l'introduction des "Bureaux d'Information sur le CrÃ©dit" (BIC) pour amÃ©liorer le climat des affaires et attirer des investisseurs pour le dÃ©veloppement Ã©conomique du pays, a annoncÃ© vendredi Ã Bujumbura Tabu Abdallah Manirakiza, ministre burundais des Finances. "En effet, le BIC est une institution essentielle pour l'amÃ©lioration de la rÃ©gulation du secteur financier, de l'intermÃ©diation financiÃ¨re et des services financiers offerts au public", a prÃ©cisÃ© le ministre Manirakiza lors d'un point de presse tenu aprÃ¨s la ratification du projet de loi sur l'introduction des BIC au Burundi par le sÃ©nat.

Le BIC, a-t-il expliquÃ©, va permettre de collecter auprÃ¨s des organismes financiers, des sources publiques et des grands facturiers (banques, micro-finances, sociÃ©tÃ©s de fourniture d'eau et d'Ã©lectricitÃ©, sociÃ©tÃ©s de tÃ©lÃ©phonie, ... donnÃ©es sur l'historique de crÃ©dit ou de paiement d'un client. Avec l'introduction du BIC dans l'ordre juridique burundais, a rÃ©vÃ©lÃ© le ministre, les banques et les institutions de micro-finances seront soumis ainsi Ã une obligation lÃ©gale de publier les taux d'intÃ©rÃªt pratiquÃ©s Ã l'Ã©gard de leur clientÃ¨le en gÃ©nÃ©ral et aux demandeurs de crÃ©dit en particulier. Le BIC Ã©largit l'accÃ¨s au crÃ©dit, rÃ©duit les crÃ©ances douteuses grÃ¢ce Ã l'augmentation des donnÃ©es positives, et renforce rÃ©le des banques et institutions financiÃ¨res. Dans un tel environnement juridique, les clients amÃ©liorent gÃ©nÃ©ralement leur comportement de paiement quand ils sont conscients de l'existence d'un BIC", a-t-il fait remarquer. L'introduction des BIC au Burundi contribuera Ã©galement Ã l'amÃ©lioration du classement au Burundi dans le cadre du Doing Business de la Banque Mondiale (BM) pour l'indicateur "accÃ¨s au crÃ©dit". A l'heure actuelle, le Burundi est classÃ© Ã la 171Ã¨me position sur 189 dans le classement du rapport Doing Business 2015. Le ministre a tenu Ã rassurer aux sÃ©nateurs inquiets du risque d'atteinte Ã la vie privÃ©e avec l'instauration du systÃ¨me des BIC au Burundi. Des balises "pour garantir la confidentialitÃ© de l'information recueillie et l'utilisation des donnÃ©es Ã des fins exclusivement autorisÃ©es" seront mises en place pour assurer la meilleure protection possible de la vie privÃ©e des gens, a-t-il promis.